

SYSTÈME À POINTS: LES FEMMES GRANDES PERDANTES

Edouard Philippe : «les femmes seront les grandes gagnantes de la réforme», 11 décembre 2019

FAUX !

Calculer le niveau de retraite sur l'ensemble de la carrière pénalise automatiquement les femmes **VRAI**

Car ce sont elles qui s'arrêtent encore très majoritairement pour l'éducation des enfants (maternités, congés parentaux, temps partiel), s'occuper des personnes dépendantes, qui ont des carrières heurtées, incomplètes, subissent le plafond de verre.

Ce sont aussi les femmes qui sont majoritaires dans des secteurs où les niveaux de salaires sont moindres (éducation, santé, social, soins aux personnes...) et dans des boulots précaires, avec beaucoup de temps partiel subi (services, nettoyage, commerce...).

Les majorations prévues par le gouvernement vont pouvoir compenser les carrières heurtées **FAUX**

La validation de 2 ans de cotisations par enfant qui existe aujourd'hui dans le privé et des 8 mois dans le public seront supprimées, ainsi que la majoration de pension de 10% pour celles et ceux qui ont 3 enfants ou plus. A la place, une majoration de pension de 5% par enfant sera attribuée, qui ne compensera qu'en partie les mécanismes qui existaient avant. Cette attribution des 5 % sera en plus attribuée au choix de l'un des deux conjoint. La majoration risque bien d'arriver aux hommes... en raison de leur salaire en moyenne de 24 % supérieur à celui des femmes, et alors que les divorces touchent 45 % des couples... et que rien n'est prévu dans ce cas pour les femmes.

Rajouter l'âge pivot à 64 ans à ce système pénalise doublement les femmes **VRAI**

Aujourd'hui, 60% des femmes (et 70% des hommes) ne sont plus dans l'emploi avant 62 ans, et 40% des femmes n'ont pas de carrière complète ! Ce qui signifie que les femmes subiront des décotes... avec un niveau de pension faible, les ramenant au minimum de pension...(voir ci-dessous)

Aujourd'hui en tenant compte de la pénibilité, une aide soignante par exemple, peut partir à 57 ans, demain elle ne pourra pas partir avant 64 ans... Physiquement, ce n'est pas possible, donc là aussi elles partiront avant (et l'assurance maladie paiera), cassées physiquement et avec une carrière incomplète, donc de la décote !

Le minimum de pension à 1000 euros va sortir les femmes de la misère à la retraite **FAUX**

Cet affichage du minimum de pension du gouvernement va soi-disant sauver les femmes qui auront eu des carrières avec de faibles salaires, sauf que, ce minimum sera versé seulement si vous avez une carrière complète (toutes les années cotisées avec 600 heures annuelles payées au smic) ! c'est le serpent qui se mord la queue, avec 40 % de femmes qui n'ont pas de carrières complètes, qui sont dans boulots précaires... Et cette mesure de relèvement du minimum de pension devait se faire depuis 2003, promesse faite pour obtenir l'accord de certaines organisations syndicales... et qui aurait dû se faire indépendamment du changement de système des retraites. Et on ne parle même pas de ce niveau des 1000 euros qui permettrait à peine de survivre ! Cela représente 85% du smic, duquel il faut enlever les dépenses incompressibles...

Et les veuves seront mieux soutenues **FAUX**

En cas de décès du conjoint, les femmes seront obligées d'attendre 64 ans et d'être parties en retraite pour toucher la pension de réversion, alors qu'aujourd'hui ce droit est ouvert dès 55 ans (or actuellement 100 000 femmes touchent une pension de réversion entre 55 et 64 ans).

Si les femmes divorcent, elles n'auront plus de pension de réversion ! Elles en seront réduites à demander une majoration de la prestation compensatoire auprès du juge des affaires matrimoniales, avec tous les aléas que cela comporte. Or les ruptures sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus tardives. Enfin, le changement du mode de calcul pénalisera beaucoup de femmes.

SOLIDAIRES REVENDIQUE :

- le retrait de la réforme du système de retraite par points
- une politique concrète d'égalité salariale, un partage du congé parental temps entre les parents,
 - Tant qu'un système patriarcal perdure, le maintien des systèmes de compensations pour les femmes, et leur amélioration.
 - Le rattrapage des discriminations que les femmes ont subi pendant leur carrière par une compensation à cette hauteur au moment de leur départ.
- Tous les moyens d'assurer l'indépendance économique des femmes au travail comme à la retraite.